



**DIRECTION DES SERVICES DU CABINET**

Gap, le 20 juin 2019

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

28, Rue Saint-Arey  
05011 GAP Cedex  
[www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Journée mondiale des réfugiés : Lancement du premier comité de pilotage sur l'« intégration des étrangers »**

À l'occasion de la journée mondiale des réfugiés ce jeudi 20 juin 2019, à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, l'ensemble des acteurs de l'intégration sur le département des Hautes-Alpes se sont réunis ce jour en préfecture, à l'invitation de la préfète des Hautes-Alpes Cécile BIGOT-DEKEYZER, afin de lancer **le premier comité de pilotage sur l'« intégration des étrangers » dans le but de mettre en place un plan d'actions partagé par l'ensemble des acteurs** (État et ses opérateurs, représentants des collectivités locales, associations).

Le ministre de l'Intérieur a souhaité renforcer l'efficacité des dispositifs d'accueil et d'intégration des primo-arrivants en France (étrangers dotés pour la première fois d'un titre de séjour et désireux de séjourner durablement en France, bénéficiant ou non d'une protection internationale) en demandant à chaque préfet d'établir, avec les acteurs du territoire, une stratégie qui réponde au plus près aux enjeux de leur département.

*« L'objectif du gouvernement est d'avoir une politique d'intégration plus efficace, qui puisse donner aux personnes ayant droit de séjour une meilleure insertion sociale et professionnelle au sein de la société française »,* précise Cécile BIGOT-DEKEYZER.

Contacts presse : tél : 04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 – [pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)



Prefet05

Ce comité de pilotage a permis de partager le bilan des actions engagées en 2018 et de définir des pistes de travail en vue d'améliorer l'accès à la formation et à l'emploi, l'accès au logement, l'accès aux soins et l'accès aux droits des étrangers primo-arrivants :

- Structurer et animer un réseau des intervenants de la politique de l'intégration ;
- Mieux sérier les enjeux de santé de ces publics, notamment en matière d'accompagnement psychologique ;
- Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi (apprentissage du français, mobilité, etc.) ;
- Accompagner l'insertion dans la vie courante.

Des groupes de travail seront réunis au cours du second semestre 2019 afin de finaliser un plan d'action qui sera validé début 2020.

En 2018, la préfecture des Hautes-Alpes a délivré 312 titres de séjour à des étrangers primo-arrivants, dont 21 pour des personnes à qui l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a accordé le statut de réfugié, et a renouvelé le titre de séjour de 543 personnes étrangères.

